
Observer les pratiques culturelles à l'ère du numérique



Loup WOLFF¹

Chef du Département des études, de la prospective et des statistiques,
Ministère de la culture

TITLE

Surveying cultural participation in the digital age

RÉSUMÉ

Rééditée à six occasions de 1973 à 2018, l'enquête sur les pratiques culturelles est un dispositif structurant pour la connaissance tant dans le champ administratif que scientifique, voire médiatique. Cet article retrace les questionnements ayant accompagné la reconduction de ce dispositif pour sa sixième édition, amorcée dès 2015, jusqu'à son administration sur le terrain en 2018 et début 2019. Outil de connaissance, mais également perçu comme outil d'évaluation, donnant une image souvent jugée défavorable de l'action des politiques publiques, cette dernière édition a pourtant bénéficié de moyens renforcés, étendant les potentialités d'analyse de cette enquête. Au-delà des enjeux d'image, l'originalité de ce dispositif, son ancienneté, sa légitimité scientifique et statistique ont assuré la poursuite de cette initiative exceptionnelle.

Mots-clés : enquête, pratiques culturelles.

ABSTRACT

Continued on six occasions from 1973 to 2018, the cultural participation survey is a structuring device for knowledge in the administrative, scientific and even media fields. This article traces the questions that accompanied the renewal of this device for its sixth edition, which began in 2015, until the fieldwork held in 2018 and early 2019. Knowledge tool, but also perceived as an evaluation tool, giving an image often considered unfavorable for the action of public policies, this latest edition nevertheless benefited from increased resources, extending the analysis potential of this survey. The originality of this device, its age, its scientific and statistical legitimacy ensured the continuation of this exceptional initiative.

Keywords: cultural practices, survey.

1. Loup.wolff@culture.gouv.fr

1. Introduction

Continuant une série ayant débuté en 1973 pour sa première édition, puis poursuivie en 1981, 1989, 1998 et 2008, *l'enquête sur les pratiques culturelles* a été reconduite en France pour une sixième édition en 2018. Soutenue et financée comme les précédentes par le ministère de la culture et portée par son service d'études et de statistique – le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) –, cette sixième édition bénéficie de moyens étendus : un doublement de la taille d'échantillon financée (qui passera entre 2008 et 2018 de 5 000 à 9 300 répondants pour la France métropolitaine), ainsi qu'une extension aux départements et régions d'Outre-Mer (La Réunion, Mayotte, Martinique, Guadeloupe et Guyane) – rejoignant ainsi pour la première fois ce dispositif qui devient véritablement national.

Décider de reconduire en 2018, à l'ère de la généralisation des pratiques numériques, un tel dispositif d'enquête (interrogation d'un échantillon aléatoire d'individus, en face à face, avec l'intervention d'enquêteurs) pose question à plusieurs titres. Ce choix, lourd de conséquences à la fois pour la communauté scientifique, pour le service qui le porte, ainsi que pour les finances publiques a fait l'objet de discussions serrées. Pour sa reconduction en 2018, l'enquête sur les pratiques culturelles a ainsi dû faire face à trois défis, mêlant de façon indissociable enjeux institutionnels et méthodologiques, sur lesquels ce texte souhaite revenir : réaffirmer la pertinence scientifique et administrative d'une nouvelle édition en 2018 et ainsi obtenir l'engagement du ministère de la culture dans le portage administratif et financier de cette opération de grande ampleur ; assurer la continuité avec les éditions précédentes et ainsi préserver la continuité historique des analyses ; opérer malgré tout les évolutions nécessaires permettant d'adapter le questionnement aux nouvelles formes de pratiques.

2. Centralité de l'enquête sur les pratiques culturelles dans le champ de la connaissance

Pour comprendre ce choix, il faut commencer par rappeler l'importance de la place occupée en France par les éditions successives de cette enquête tant dans le champ administratif, que scientifique². Le contexte initial de sa conception « cherchait à concilier deux traditions sociologiques qui s'opposent sur bien des points, celle des travaux pionniers de J. Dumazedier dans le domaine des loisirs et celle des premières investigations de P. Bourdieu dans celui de la culture » (Donnat, 2003). La première édition de cette série fait suite à la parution en 1962 de l'ouvrage de J. Dumazedier sur la « société du loisir » (Dumazedier, 1962) et surtout à la parution en 1966 de *L'Amour de l'art* (Bourdieu et Darbel, 1966) – ouvrage qui mobilisait de nombreux résultats issus d'enquêtes menées avec le soutien du service d'études et de statistique du ministère de la culture, alors nommé *Service des études et recherches* (dirigé par Augustin Girard), et qui toutes préfiguraient ce que deviendra l'enquête sur les pratiques culturelles (Girard, 1994). La poursuite de ces travaux conduira Pierre Bourdieu, alors membre du *Centre de sociologie de l'éducation et de la culture*, à énoncer en 1979 dans *La Distinction* son analyse novatrice de la structure sociale, portant au jour les conditions sociales de la production du goût (Bourdieu, 1979). Décrivant le rôle joué par la culture – sédimentée sous la forme d'un capital symbolique inégalement détenu par les individus – dans la structuration des rapports sociaux, cette analyse a eu un impact majeur sur les sciences sociales, en France comme à l'étranger, et a retenti bien au-delà du monde académique (Coulangeon, 2011).

Seul dispositif d'observation abordant en France les pratiques culturelles de façon transversale sur l'ensemble du champ (spectacle vivant, industries culturelles, patrimoine et au-delà), au

2. Pour s'en faire une idée, contradictoire, le lecteur pourra à la fois se référer à l'ouvrage de Ph. Coulangeon poursuivant les analyses de P. Bourdieu dans *La Distinction* et faisant un usage intensif de cette série d'enquêtes (Coulangeon, 2011) ou encore l'article d'H. Glévarec déplorant les effets de la centralité et des usages théoriques de ce dispositif dans le champ scientifique (Glévarec, 2016).

niveau national et avec une telle profondeur historique, l'enquête sur les pratiques culturelles occupe une place tout aussi centrale au sein des dispositifs mobilisés par l'administration française pour objectiver et penser son action. Depuis ses débuts, elle est en effet restée fidèle aux quatre objectifs aux origines de sa conception :

- Observer les comportements et pratiques culturels de la population résidant en France, en conservant une acception large de ce qui fait la culture, pour mieux appréhender la diversité des rapports à la culture ;
- Fournir des analyses détaillées sur l'évolution de ces comportements et pratiques ;
- Adapter le questionnement aux comportements et pratiques émergents (notamment liés aux nouvelles technologies et nouveaux modes d'accès à la culture) ;
- Mieux identifier les facteurs d'accès ou de distanciation à la culture.

Le dispositif, bien qu'ayant connu quelques évolutions notables (liées principalement à l'élargissement progressif du champ de l'enquête à des pratiques plus populaires), est resté relativement stable depuis ses débuts aussi bien dans sa méthodologie que dans ses objectifs et dans la formulation des questions. Les éditions successives constituent ainsi un corpus de données cohérent, qui a pu donner lieu à des exploitations longitudinales (en coupes répétées et quasi-panels). Ce corpus permet aujourd'hui d'actualiser la connaissance des transformations structurelles qui touchent depuis près d'un demi-siècle les comportements pouvant être qualifiés de « culturels » au sens large – intégrant aussi bien les formes les plus légitimes de la culture (au sens de [Bourdieu, 1979]) que des pratiques connexes (jardinage, tricot, spectacles sportifs, ...). Fidèle là aussi à ses origines, l'enquête continue de jouer « de l'ambiguïté du terme 'pratiques culturelles' qui permettait à la fois de mener une sociographie de la fréquentation des équipements culturels dans la perspective de la planification culturelle et de revendiquer une approche large des usages du temps libre, ce qui était la meilleure manière – la suite allait en apporter la preuve – de tomber sous la double critique contradictoire d'imposer une vision légitimiste de la culture et de participer activement au triomphe du relativisme culturel » (Donnat, 2003).

3. Une édition 2018 entre continuité et adaptation

L'édition 2018 a été pensée à la fois comme un prolongement de cette série, tout en intégrant une réflexion de fond sur un nécessaire renouvellement des problématiques et des moyens mis en œuvre par l'enquête pour y répondre. Identifiée en France comme un instrument incontournable pour le suivi des comportements culturels, cette enquête a en effet fait l'objet d'une forte demande de renouvellement de la part des décideurs en charge de la politique culturelle, aussi bien au sein des services centraux et déconcentrés du ministère ainsi que de la part des responsables d'établissements et des acteurs de la vie culturelle.

L'édition 2018 poursuit les objectifs des éditions précédentes : décrire l'évolution des pratiques culturelles et analyser les relations entre les différentes formes d'accès à l'art et à la culture, dans un contexte de généralisation de l'usage du numérique (via les ordinateurs, les tablettes, les téléphones, ...). Tout au long d'un questionnaire dont la passation a duré en moyenne près d'une heure sur le terrain, l'enquête a ainsi pour vocation d'apporter des éléments de réponse aux interrogations historiques allouées au dispositif : décrire les publics du théâtre, du concert, du cinéma, des bibliothèques et de la lecture, les usages culturels des médias, les pratiques amateurs (notamment pratique d'un instrument de musique, mais aussi la photographie, la danse, etc.). Du fait de l'existence des cinq éditions précédentes, il s'agit aussi de mesurer l'évolution de la diffusion des différentes pratiques culturelles et celle du profil des publics concernés : la fréquentation des musées, théâtres, salles de cinéma, etc. a-t-elle augmenté ou baissé ? Et la lecture de livres, l'écoute de musique ou la pratique en amateur d'activités artistiques ? Dans quelle mesure le profil des personnes concernées par ces diverses activités a-t-il changé : féminisation du lectorat de livres, vieillissement du public des théâtres, concerts

classiques, expositions, etc. ?

Compte tenu de l'importance croissante prise depuis 2008 par les équipements et les contenus numériques, du taux élevé de pénétration d'Internet dans les ménages (selon l'enquête sur les « conditions de vie et les aspirations » commandée par l'ARCEP au CREDOC, 89% des Français ont utilisé internet en 2018, contre 52% en 2005) et de l'évolution conjointe des caractéristiques de l'offre culturelle (développement des contenus trans-médias, fragilisation des filières traditionnelles), l'édition 2018 de l'enquête sur les pratiques culturelles a dû mieux tenir compte des nouveaux usages culturels et a été confrontée au moment de sa conception à une double contrainte : garder un protocole et une méthodologie les plus proches possibles de ceux des éditions précédentes pour pouvoir comparer les résultats sur longue période ; mais également, tenir compte de l'émergence du numérique et ne plus aborder les pratiques culturelles uniquement par le médium (le musée, le livre, le journal, la télévision, le cinéma, le disque, la scène, etc.), mais également par le contenu, dans la mesure où les œuvres peuvent désormais être de plus en plus consommées chez soi (y compris les spectacles, les expositions), et sans supports physiques. Aussi la nouvelle édition intègre-t-elle ces nouvelles formes d'accès à l'art et à la culture dans la perspective d'offrir une description complète de leurs usages et d'apporter des éléments de réponse aux interrogations que suscite leur développement : les usages culturels du numérique sont-ils plutôt le fait de personnes ayant un fort niveau d'engagement dans la culture ou concernent-ils des personnes peu ou pas habituées des équipements culturels ? Plus généralement, quelles relations existent entre ces usages et les pratiques culturelles traditionnelles ?

Les résultats issus des éditions successives de l'enquête sont régulièrement utilisés tant par les médias que par les professionnels des différents domaines relevant du champ de compétence du ministère de la culture. Pour répondre aux questionnements fréquemment formulés par ces différents acteurs, le questionnaire aborde des thématiques comme les loisirs et les vacances, les pratiques en amateur, les jeux vidéo, les films, les séries et les émissions, l'information, l'écoute de la musique, la fréquentation des bibliothèques et la lecture, le cinéma, le spectacle vivant comprenant le théâtre, la danse et les festivals ainsi qu'un bloc de questions portant sur les musées, le patrimoine et les expositions.

Des questions concernant la situation familiale, la situation du ménage, la situation vis-à-vis du travail, l'activité professionnelle, la situation dans l'enfance et les ressources culturelles sont aussi présentes dans le questionnaire. Celles-ci permettent de contextualiser les pratiques des personnes enquêtées et mettre en avant des facteurs explicatifs.

4. Répéter le constat d'échec de la démocratisation ?

La reconduction de l'enquête en 2018 ne s'est pas pour autant faite sans questionnements pressants. L'un des premiers fronts ouverts le fut sur la question de reconduire un dispositif qui risquerait de réitérer un constat déjà ancien et bien établi : celui de l'incapacité de la politique de l'offre, vigoureusement menée en France, à contredire une forme de déterminisme social, constaté empiriquement, dans la formation des comportements culturels. Malgré une offre objectivement croissante et foisonnante, la physionomie des publics n'a pas radicalement évolué et – plus grave encore ! – cette multiplication des propositions culturelles a largement profité aux catégories supérieures qui ont intensifié leurs pratiques (Donnat, 2009).

Ce constat, déjà établi à l'occasion des deux premières éditions de l'enquête en 1973 et 1981, n'a pas été à l'époque perçu comme problématique : il fixait le point de départ que des politiques culturelles volontaristes allaient pouvoir permettre de dépasser bientôt ! Si les pratiques culturelles observées à la fin des années 1970 étaient encore empruntées d'une certaine pesanteur sociale, les décideurs comptaient sur le nouvel élan insufflé à partir des années 1980

avec l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir, secondé par son célèbre ministre de la culture, Jack Lang, pour permettre de changer la donne et d'ouvrir une nouvelle ère culturelle (Martigny, 2016). Or, les résultats qui se dégagèrent des éditions successives de l'enquête confirmèrent les uns après les autres le rôle prédominant et puissamment enraciné joué par les structures sociales dans la formation des goûts et des dégoûts, ainsi que dans les pratiques culturelles en France. Les analyses historiques nous apprennent que Jack Lang « fut très désagréablement surpris par les chiffres publiés dans l'Enquête sur les pratiques culturelles des Français en 1990, qui montraient que la consommation culturelle n'avait guère augmenté depuis une dizaine d'années, malgré l'augmentation du budget et la multiplication de l'offre culturelle qui en avait résulté » (Martin, 2012). Cette désagréable découverte de 1990 s'est ensuite répétée et confirmée à chacune des éditions suivantes, si bien que les analyses historiques d'évolution des pratiques culturelles conduisent avant tout à révéler la dimension structurelle des comportements culturels et l'importance des « pesanteurs sociales » dans ce domaine, nuancées tout de même par des « dynamiques générationnelles » amenant l'émergence progressive de pratiques nouvelles (Donnat, 2011). D'autres travaux ont pu nuancer le constat d'un accaparement des politiques culturelles par les classes supérieures : Glévairec (2016) montre ainsi qu'une intensification des pratiques est observable dans l'ensemble des classes sociales, certes à des degrés divers selon les formes culturelles et à un rythme décroissant à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale. Mais malgré ces arguments partiellement contradictoires, c'est malgré tout le prisme d'un certain « échec des politiques de démocratisation culturelle » qui s'impose dans la lecture des résultats issus de l'enquête sur les pratiques culturelles.

Dans ce contexte, structurellement décevant pour son commanditaire, le ministère de la culture, la reconduction de ce dispositif aurait pu être questionnée. De fait, des observateurs ont pu avoir le sentiment que cette enquête, ainsi que le service qui la porte depuis ses débuts au sein du ministère, relevaient d'une forme d'anomalie administrative. À propos de la personnalité qui, au sein du DEPS, a conduit et exploité les éditions 1990, 1998 et 2008 de la série, Michel Guerrin, rédacteur en chef du quotidien national *Le Monde*, a pu ainsi écrire dans sa chronique du 26 octobre 2018 : « Olivier Donnat est sociologue au ministère de la culture. Il est un loup dans la bergerie, l'ennemi de l'intérieur, le gars qui casse le moral, fait tomber les illusions » – montrant ainsi combien est forte la perception d'un antagonisme entre ce dispositif de connaissance et les enjeux de l'administration culturelle. Ce constat montre également toute l'ambiguïté du rôle attribué à ce dispositif d'enquête, aussi bien dans l'administration, que plus largement auprès des observateurs de la vie culturelle. Malgré les nombreux avertissements de leurs concepteurs (Girard, 1994 ; Donnat, 2003), les résultats issus des éditions successives de l'enquête ont systématiquement été interprétés – à tort – comme une évaluation des politiques culturelles, alors même qu'il ne peut s'agir que d'un point d'observation, à un moment donné, de l'état de pratiques multiples – sans possibilité de les relier causalement à l'historicité des politiques mises en œuvre, ou encore à d'autres facteurs purement exogènes à l'action publique. Les corrélations observées et leurs évolutions entremêlent en effet de façon radicalement endogène les effets possibles attribuables aux politiques publiques culturelles, portées aussi bien au niveau national que local par les collectivités territoriales, les dynamiques démographiques transformant la population française, la diffusion de technologies nouvelles, de nouvelles modalités de consommation portées par les industries. Dans la perception commune de l'outil, cette forme de schizophrénie prêtée au dispositif, ainsi que l'ambiguïté de son caractère évaluatif sont sources de tensions permanentes, qui auraient pu conduire à un désengagement de l'administration dans son soutien, à la fois humain et financier.

Cela n'a pas été le cas : non seulement l'enquête a été reconduite en 2018, mais le ministère a même consenti à doubler son financement afin de la doter d'un échantillon plus conséquent, comme précisé en introduction, permettant ainsi d'approfondir les analyses.

Ce soutien réaffirmé, et même renforcé, au dispositif s'explique par plusieurs facteurs. D'abord

probablement, en raison de la dimension patrimoniale de cette enquête, qui appelait une édition supplémentaire dix ans après 2008. Les différentes éditions, ainsi que la parution des résultats issus de leur exploitation statistique, ont scandé la vie de l'administration culturelle et des débats sur cette politique, il était manifestement impensable pour les décideurs de cette nouvelle décennie qu'une nouvelle édition de l'enquête ne voie pas le jour sous leur mandat. Dès 2015, le ministère de la culture, via son secrétaire général, Christopher Miles, a explicitement réaffirmé son soutien à la reconduction de l'enquête, inscrivant même explicitement cet objectif au cœur du programme de travail du DEPS, son service statistique. Sa réédition faisait de plus l'objet de demandes régulières de la part d'opérateurs, publics et privés, des organisations professionnelles et plus généralement de nombreux membres de la société civile, pour qui ce dispositif reste une boussole incontournable.

Enfin, la justification d'une nouvelle édition a été renforcée par un certain déplacement des enjeux de connaissances autour de ce que sont les pratiques culturelles en France. Les cinq premières éditions ont fourni des éléments de connaissance indispensables sur la structuration de ces pratiques en fonction des facteurs sociaux et démographiques. L'édition 2018 propose d'approfondir ces constats, désormais bien renseignés et dont le caractère profondément structurel ne fait plus de doute, en les décomposant selon plusieurs axes d'analyse, nouveaux pour ce dispositif : en fonction des caractéristiques territoriales définissant les lieux d'habitation et de circulation des répondants, en fonction de leurs groupes sociaux (et approfondissant donc les constats établis au niveau national, pour aller observer de plus petites différences observables entre sous-groupes), et enfin en fonction des multiples facteurs qui définissent les répondants au moment de leur interrogation (sexe et âge, mais également origine géographique, parcours migratoire, état de santé).

L'enjeu ne devient donc plus seulement de reconduire les grands constats généraux décrivant la structuration des pratiques culturelles en France, il devient également de réussir à interpréter les différences relatives existantes entre de multiples configurations de pratiques, selon les multiples facteurs qui influent sur le parcours des personnes. Apparu d'abord à l'occasion des échanges scientifiques et méthodologiques organisés au sein du DEPS et ensuite avec le comité scientifique³ formé pour accompagner ces réflexions, cet enjeu supplémentaire a ensuite trouvé une résonance particulière auprès des décideurs publics et a joué un rôle important, non pas tant dans la décision de reconduire ce dispositif, intervenue finalement précocement, mais plus significativement dans son renforcement, via notamment le quasi-doublement de la taille de son échantillon, et donc de son coût, près de cinquante ans après sa première édition.

5. Une enquête ménage à l'ère du numérique ?

Un autre questionnement, plus méthodologique, aurait pu conduire à l'abandon du dispositif, y compris au sein du Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS). Les travaux du DEPS sont en effet à la fois anciens et nombreux à renseigner le développement puissant des pratiques numériques au sein de la population française (Donnat, 2009, 2011). Les pratiques audiovisuelles, l'écoute quotidienne de musique... ont toutes progressé à un rythme soutenu, et cela même avant l'avènement d'Internet dans les foyers. Mais, en se généralisant, ces pratiques, devenues à la fois toujours plus fréquentes et plus numériques, sont de plus en

3. Ce Comité scientifique se compose de chercheurs ayant été identifiés par des travaux publiés exploitant les éditions précédentes de la série, ainsi que des agents du DEPS ayant travaillé sur les éditions anciennes ou missionnés pour contribuer à cette nouvelle édition : Philippe COULANGEON, Hervé GLEVAREC, Karim HAMMOU, Olivier ROUEFF (CNRS), Gaël DE PERETTI (Insee), Christine DETREZ (ENS Lyon), Stéphane DORIN (Université de Limoges) et Nicolas ROBETTE (CREST-Laboratoire de Sociologie Quantitative), ainsi que Nathalie BERTHOMIER, Jean-Michel GUY, Amandine LOUGUET, Sylvie OCTOBRE et Loup WOLFF (pour le DEPS). Il s'est réuni dix fois, à un rythme mensuel, à partir de septembre 2016. Ces réunions mensuelles ont permis de rythmer les travaux de rénovation du questionnaire et de discuter dans le détail, à chaque étape, les décisions qui ont été prises concernant cette sixième édition. Aux côtés du Comité scientifique, s'ajoute également le rôle joué par les deux comités d'utilisateurs réunis coup sur coup en 2017 - le premier au sein de l'administration culture (ministère et structures partenaires), le second avec la société civile (associations culturelles, professionnelles, territoriales).

plus difficiles à interroger dans le cadre canonique de l'entretien en face-à-face au domicile, avec un.e enquêteur.e dépêché.e par le commanditaire public. Elles ont en effet intégré tous les moments quotidiens de la vie, se déclenchent parfois par le simple recours à un dispositif technologique ou à une application, délivrant un flux parfois structuré algorithmiquement en fonction des préférences des consommateurs – sans que ces derniers portent une attention particulière à ce qu'ils reçoivent (Cardon, 2015). Que peuvent-ils donc répondre à un.e enquêteur.e venu.e les interroger sur leurs pratiques, leurs fréquences, leurs goûts ?

Cette dernière question est cruciale : est-il encore possible de renseigner aujourd'hui les pratiques culturelles d'une personne sur une base déclarative, dans le cadre d'une interaction avec un.e enquêteur.e chargé.e de les passer en revue ? Certaines pratiques ont à ce point intégré le quotidien des personnes qu'il devient difficile de se les remémorer et de les objectiver face à un.e enquêteur.e.

Ce n'est bien évidemment pas le cas de toutes les pratiques : les sorties ou visites (musées, monuments, spectacles vivants, cinémas) restent inscrites dans un moment et un espace qui en font des événements objectivables dans ces conditions d'enquête. Il n'en reste pas moins que cette incapacité croissante à identifier les productions culturelles fréquentées, liée à la fois à une intensification de ces pratiques et au recours de plus en plus fréquent à des dispositifs tiers pour construire le flux, touche les pratiques aujourd'hui les plus courantes : le visionnage de contenus audiovisuels (télévision, films, séries, vidéos Web, ...), l'écoute de musique, de la radio.

Pour répondre à ces enjeux, évidemment majeurs pour la compréhension des évolutions des comportements culturels, chercheurs et administrations tendent désormais à développer le recours à l'analyse des traces numériques. Plutôt qu'une information collectée à l'occasion d'une interaction avec un.e enquêteur.e, ces approches privilégient l'analyse directe des actions exécutées par les personnes enregistrées par les dispositifs technologiques. Les personnes n'ont ainsi plus à déclarer ce qu'elles font, ce sont directement leurs actions qui sont observées et collectées (Cardon, 2015).

A la lumière de ces réflexions, la question s'est donc posée de la pertinence de la reconduction d'une méthodologie de type « enquête ménage » (i.e. enquête par questionnaires administrés directement auprès des personnes, et donc sur une base déclarative), avec recours à un réseau d'enquêteur.e.s, pour continuer à observer les comportements et pratiques culturels en France. Cette question a fait l'objet de vifs débats, tant au sein du DEPS, qu'au sein du Comité scientifique qui a été réuni auprès du DEPS pour mener à bien le travail de conception de cette sixième édition de l'enquête sur les pratiques culturelles.

A l'issue de ces débats, deux arguments se sont imposés pour la reconduction de la méthodologie des précédentes éditions de l'enquête sur les pratiques culturelles. D'abord la volonté de poursuivre les séries établies sur les pratiques culturelles par les précédentes éditions, avec une attention portée aux conditions méthodologiques assurant une certaine continuité des séries historiques (formulation des questions, effets de l'échantillonnage). Et ensuite, la nécessité de conserver et même de développer le lien établi entre comportements culturels et caractéristiques sociales des individus. Car, si les big data et l'analyse des traces numériques ouvrent de larges possibilités, elles trouvent rapidement leurs limites quand il s'agit de rapporter les comportements observés dans un très grand détail avec les caractéristiques des personnes agissantes : bien souvent, le chercheur ne dispose que d'informations très parcellaires concernant les personnes – sauf dans le cas des panels, mais qui posent quant à eux d'autres difficultés méthodologiques (biais de composition, attrition, complexité des dispositifs techniques à prévoir pour l'identification des personnes en action). Outre le fait que les équipements numériques, et plus encore les compétences nécessaires pour les manipuler

ne sont pas encore exhaustivement répartis au sein de la population française, les enquêtes ménage restent une méthodologie incontournable, et encore difficilement dépassable pour qui souhaite analyser les liens entre les comportements et les caractéristiques démographiques et sociales des individus, les trajectoires géographiques et biographiques, ainsi que le croisement des résultats avec des variables territoriales.

Enfin, cette approche reste également centrale si, comme c'est l'une de ses fonctions principales, il s'agit de croiser les comportements culturels entre eux : articulation de la culture d'écran, avec les pratiques de sortie, les pratiques en amateur, l'écoute de la radio, etc. Pour une herméneutique des configurations dans lesquelles l'ensemble de ces pratiques s'articulent pour un même individu, la reconduction de l'approche par une enquête par questionnaires administrés par des enquêteur.e.s au sein des ménages s'est finalement imposée. Enfin, le recours à un réseau d'enquêteur.e.s, chargé de couvrir un échantillon d'adresses tirées aléatoirement dans un registre national de référence (ici l'« échantillon maître » de l'Insee, issu du recensement de la population), reste la meilleure garantie pour limiter les biais de composition⁴.

6. Un questionnaire à reconstruire : abandon de l'approche par les dispositifs, pour celle par les contenus

Une fois la question de la méthodologie tranchée, d'autres débats ont continué de rythmer la conception de cette sixième édition. L'un des plus cruciaux, et des plus difficiles à surmonter a concerné les principes mêmes à l'origine de la construction du questionnaire historique. Les versions les plus anciennes du questionnaire s'appuyaient en effet sur les dispositifs physiques pour approcher la question des contenus artistiques et culturels, profitant d'une certaine homologie de ces deux espaces dans le monde pré-numérique : ainsi la lecture pouvait-elle être approchée par le fait d'ouvrir un livre, le cinéma par le fait de se rendre dans une salle, les productions audiovisuelles par le fait d'allumer un poste de télévision. Ces questionnaires pouvaient ainsi faire le choix d'interroger les dispositifs (les objets : tels les livres, les postes de télévision, de radio – ou les lieux : les salles de cinéma, de théâtre, les musées) pour observer la façon dont les comportements des répondants se structurent par domaines artistiques et culturels.

Poursuivant des réflexions qui ont déjà été à l'origine d'évolutions importantes dans le questionnaire de la cinquième édition (2008), les débats ont fait apparaître la nécessité de parachever la reconstruction du questionnaire en abandonnant l'entrée autrefois privilégiée par les dispositifs. Pour la cinquième édition en 2008 déjà, la partie du questionnaire concernant l'écoute de musique avait fait le choix de rompre avec l'édition précédente, en interrogeant la pratique d'écoute de musique elle-même, plus que l'allumage d'un dispositif Hi-fi ou d'un poste de radio.

Mais la transformation ne fut que partielle à l'époque : la télévision restait arrimée au poste de télévision, la radio au poste de radio, le cinéma aux salles de cinéma, etc. Malgré une volonté clairement affirmée de conserver la transversalité historique du dispositif sur l'ensemble des champs culturels, il est rapidement apparu impossible de poursuivre cette entrée par les dispositifs : en 2018, le numérique a en effet largement contribué à brouiller l'homologie qui a pu exister (même imparfaitement) entre dispositifs et contenus. La télévision se regarde désormais sur de très nombreux supports, la radio et/ou la musique s'écoutent sur des dispositifs divers. Pour l'édition 2018, l'ensemble du questionnaire a ainsi dû être retravaillé pour finaliser cette mue et repenser la formulation de ces contenus en catégories, parlantes

4. Là où les méthodologies Web restent beaucoup plus tributaires de l'inégal équipement des ménages en information, en couverture Internet, ainsi qu'en compétences pour manier ces technologies.

pour les enquêtés et pertinentes pour la recherche, et qui sont devenues les nouvelles conventions mobilisées par le questionnaire pour décrire les pratiques et comportements. Ainsi, à l'issue de ce travail de rénovation, a-t-il été notamment décidé de continuer à interroger les répondants sur l'activité « regarder la télévision », en abandonnant la mention au dispositif « poste de télévision ». L'hypothèse est en effet faite qu'il continue d'exister une pratique sociale pouvant être approchée par cette formulation (et dont on cherchera ensuite à savoir si elle a été mise en œuvre à l'aide d'un poste de télévision, une tablette, un smartphone, ou tout autre support technologique) et que l'enquête se doit de la mesurer (notamment pour permettre de continuer à qualifier l'évolution de cette pratique au cours des dernières décennies). Cette approche renouvelée nous a également conduits à identifier, et donc traiter séparément dans le questionnaire, des contenus audiovisuels spécifiques, liés à des pratiques que nous voulions mesurer : le visionnage de films (on interroge là aussi dans un second temps les supports techniques utilisés pour cette pratique), de séries, de vidéos Web. La même mue a été appliquée à l'écoute de la radio. Enfin, les parties du questionnaire concernant les pratiques de sortie ou de visite (spectacle vivant et patrimoine) n'ont pas été concernées par ces réflexions.

7. L'hybridation croissante des formes et des genres culturels

Ces choix méthodologiques (et pratiques) ont été réalisés avec la claire conscience des difficultés posées par une autre évolution concernant les productions artistiques et culturelles : alors même qu'était réaffirmée la nécessité de mettre au premier plan du questionnaire les contenus artistiques et culturels (et de reléguer au second plan la question, malgré tout cruciale, des dispositifs), les discussions ont fait apparaître les difficultés croissantes que nous rencontrons, en tant qu'observateurs du monde social et culturel, à recourir à des conventions catégorielles stabilisées, à partir desquelles construire notre questionnaire. Le développement des moyens techniques pour la diffusion d'œuvres s'est accompagné d'une plus grande plasticité des formats dans lesquels ces œuvres sont conçues et perçues, avec une tendance manifeste à l'hybridation. Les espaces commerciaux dans le monde physique peuvent en effet inciter les producteurs et diffuseurs à donner une labellisation claire à leurs produits, afin de permettre de les retrouver efficacement : on peut penser ici aux rayonnages des librairies, organisés par genres littéraires, ou aux disquaires, séparant consciencieusement le rock, à l'écart des musiques du monde ou du rap et du hip hop. L'avènement du numérique a là aussi radicalement transformé les logiques de classement et d'identification : les rayonnages numériques n'ont nul besoin de s'organiser comme une partition stricte des productions, bien au contraire ! Un interprète aura plus de chance d'être écouté s'il peut émarger à plusieurs styles musicaux et donc être identifié par plusieurs tags et finalement toucher plusieurs types de publics.

Les secteurs culturels dont la diffusion s'est organisée le plus rapidement au sein des espaces numériques, comme le jeu vidéo (Benghozi et Chantepie, 2017), ont été les plus précocement touchés par cet affaiblissement, voire par la disparition de catégories de genres clairement identifiés et partagés au sein de la population⁵. Les autres secteurs (livre notamment) prennent très clairement cette direction.

Les chercheurs en sciences sociales sont des victimes collatérales de cette situation : ils voient fondre des instruments qui leur ont pour autant été précieux pour qualifier les contenus culturels. Si le travail social d'énonciation des genres et styles culturels s'émousse, au profit de l'usage de tags, paramétrés au plus près des préférences individuelles et donc sans valeur de généralité, les enquêtes par questionnaires courent le risque de devoir renoncer à recourir à des catégories génériques pour interroger et décrire les pratiques des répondants. Et les

5. Il suffit de penser à ces nouvelles catégorisations apparues sur les plateformes de streaming musical : « musiques pour le sport », « pour se sentir bien le soir », etc. Prouvant leur efficacité en termes d'usage, ces nouveaux genres sont désormais plébiscités par les plateformes, qui, semble-t-il, donnent un moindre crédit aux styles musicaux eux-mêmes.

chercheurs ne pourront plus s'intéresser aux genres et aux échelles de légitimité qui les structurent.

La rénovation du questionnaire 2018 a malgré tout fait l'hypothèse qu'un bon nombre de ces nomenclatures de genres (genres de films, musicaux, de séries, d'émissions de radio) continue de faire foi et sens dans la population. Cette sixième édition poursuit donc dans beaucoup de domaines les catégories qui ont pu être mobilisées dans les éditions précédentes, *modulo* quelques réaménagements marginaux. Elle a fait également le choix de prévoir des questions ouvertes à certains endroits stratégiques du questionnaire (notamment le genre de musique préféré) afin de tester la validité de cette hypothèse. Il sera en effet possible d'examiner si ces réponses spontanées gardent une forme de cohérence avec les questions structurées par les genres.

8. Une actualisation très attendue des constats avec l'édition 2018

In fine et conformément à l'un des objectifs assignés au dispositif, le questionnaire 2018 conserve de nombreuses caractéristiques des éditions précédentes : l'approche choisie continue de privilégier l'observation des pratiques et comportements, et se démarque d'interrogations orientées autour des représentations ou opinions. Cette continuité permet de comparer les pratiques dans le temps, avec notamment le maintien d'un noyau dur de questions tout au long de la période, à partir desquels un pseudo panel (c'est-à-dire la reconstitution d'analyses générationnelles par le cumul des enquêtes) a été constitué à partir de 1973. L'édition 2018, en reproduisant les formulations passées, permettra en particulier de prolonger les séries portant sur le visionnage de la télévision, la radio, les livres lus, l'écoute de musique enregistrée, les sorties au cinéma, au concert, au théâtre, à la danse, au musée (ou exposition), à la visite de monuments, aux jeux vidéos (depuis 2008).

Aux côtés de ces invariants, le questionnaire 2018 présente des évolutions notables, permettant de mieux prendre en compte les enjeux contemporains de la culture. Pour commencer, un plus grand degré de précision a été apporté dans la description des pratiques en sous-domaines. Ainsi, le questionnaire n'interroge plus seulement la sortie au théâtre, mais permet ensuite de distinguer « théâtre classique », « théâtre contemporain », « pièce de boulevard, vaudeville » et « one man show, café-théâtre, spectacle d'improvisation » ; la danse se décline en « classique », « traditionnelle ou folklorique », « modern jazz », « contemporaine » ou « autre » ; les catégories de jeux-vidéos joués sont détaillées, ainsi que les mémoriaux visités. Cette recherche de précision supplémentaire s'explique par les possibilités ouvertes par l'augmentation de la taille d'échantillon, qui permet de décliner différentes variantes au sein de pratiques qui étaient auparavant appréhendées par plus gros blocs. Ces déclinaisons permettront de raffiner l'analyse de l'appropriation de ces pratiques, en distinguant plusieurs niveaux de légitimité culturelle.

Deuxième innovation, un module de questions a été décliné tout au long du questionnaire afin de décrire les contextes dans lesquels se vivent les pratiques observées : autour des enjeux de sociabilité (identification des personnes avec lesquelles l'activité est pratiquée en général), de temporalité (repérage des moments dans lesquels l'activité est le plus souvent pratiquée, si ces moments existent : congés, week-ends, semaines), de mobilité (possibilité d'une pratique s'expérimentant plus souvent en déplacement qu'à domicile).

Des questions supplémentaires ont été introduites pour détailler les usages numériques liés aux pratiques culturelles observées (usage du streaming, des liseuses, des ressources numériques et des réseaux sociaux). La dimension linguistique a été également développée, en interrogeant plus systématiquement qu'auparavant la consommation de produits culturels en langues étrangères.

Enfin, un plus grand raffinement a été apporté dans les modules permettant d'observer les propriétés socio-démographiques de la personne enquêtée et de son ménage. La codification des professions (aussi bien de l'enquêté, que de son ou sa conjoint.e et de ses parents) a été retravaillée avec la division Emploi de l'Insee, afin d'en améliorer la qualité. La codification du diplôme bénéficie également des apports du pôle Diplômes et spécialités de formation de l'Insee.

Ces changements divers ont conduit à une légère réorganisation de la structure du questionnaire, par rapport à 2008, avec notamment le regroupement en début de l'ensemble des questions portant sur les pratiques en amateurs (qui ont pu également être développées, en intégrant une dimension rétrospective sur le contexte du développement de ces pratiques).

Cette édition 2018, fidèle à la lignée des éditions précédentes, a donc relevé le double défi de la continuité et de l'adaptation aux enjeux contemporains. Faut-il faire le pari qu'elle sera la dernière de la série, bientôt remplacée par d'autres méthodologies, potentiellement plus adaptées à ce que sont devenues nos pratiques ? Ce sont les exploitations scientifiques de ce matériau qui diront sa valeur empirique (largement prouvée par le passé) et les évolutions nécessaires à lui apporter à l'avenir.

Remerciements

L'auteur tient à remercier Hervé Glévarec, Jean-Michel Guy, Amandine Louguet et Sylvie Octobre pour leur relecture attentive de cet article.

Références

Benghozi P.-J. et Ph. Chantepie (2017), *Jeux vidéo : l'industrie culturelle du XXI^e siècle ?*, Paris, DEPS, Ministère de la Culture, Les Presses de Sciences Po, coll. « Questions de culture ».

Bourdieu P. (1979), *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».

Bourdieu P. et A. Darbel (1966), *L'amour de l'art*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».

Cardon D. (2015), *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*, Paris, Le Seuil.

Coulangeon Ph. (2011), *Les métamorphoses de la distinction. Inégalités culturelles dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Grasset, coll. « Mondes vécus ».

Donnat O. (éd.) (2003), *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, Paris, Ministère de la culture - DEPS, « Questions de culture ».

Donnat O. (2009), *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, Paris, Découverte, Ministère de la culture et de la communication.

Donnat O. (2011), « Pratiques culturelles, 1973-2008 : dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales », *Culture Études*, n° 7, <https://doi.org/10.3917/cule.117.0001>.

Dumazedier J. (1962), *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Éditions du Seuil.

Girard A. (1994), « Les enquêtes sur les pratiques culturelles », in J.-P. Rioux et J.-Fr. Sirinelli (éds.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Le Seuil.

Glévarec H. (2016), « Le discours de l'échec de la démocratisation culturelle en France », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 54, n° 2, pp. 147-93.

Martigny V. (2016), *Dire la France : culture(s) et identités nationales (1981-1995)*, Paris, Les Presses de Sciences Po, coll. « Références académiques ».

Martin L. (2012), « Du SER au DEP, ou la constitution d'une socio-économie de la culture et d'une prospective culturelle au service de l'action (1959-1993) », *Revue historique*, vol. 663, n° 3, pp. 683-704.

de Saint-Martin M. (2013), « Les tentatives de construction de l'espace social, d'« Anatomie du goût » à *La Distinction*. Quelques repères pour l'histoire d'une recherche », in Ph. Coulangeon (éd.), *Trente ans après La Distinction, de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », p. 29-44.

Wolff L. et Ph. Lombardo (2020), « Cinquante ans de pratiques culturelles en France », *Culture Études*, vol. 2020, n° 2, DEPS Ministère de la Culture.